
Présidence : Serbie

1059^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 11 juin 2015

Ouverture : 10 h 30

Suspension : 13 h 05

Reprise : 15 h 15

Clôture : 17 h 05

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **ALLOCUTION DU MINISTRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES DE L'EX-RÉPUBLIQUE
YUGOSLAVE DE MACÉDOINE,
S. E. M. NIKOLA POPOSKI**

Président, Ministre des affaires étrangères de l'ex-république yougoslave de Macédoine, Représentant spécial du Président en exercice pour les Balkans occidentaux, Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/775/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/766/15), Fédération de Russie, Turquie (PC.DEL/794/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/792/15 OSCE+), Canada, Azerbaïdjan (PC.DEL/780/15 OSCE+), Albanie (PC.DEL/781/15), Assemblée parlementaire de l'OSCE

Point 2 de l'ordre du jour : **POINT DE LA SITUATION PRÉSENTÉ PAR LE
REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT EN
EXERCICE POUR LES BALKANS OCCIDENTAUX,
L'AMBASSADEUR GERARD STOUDMANN**

Question examinée au titre du point 1 de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA MISSION D'OBSERVATION DE L'OSCE À DEUX POSTES DE CONTRÔLE RUSSES SUR LA FRONTIÈRE RUSSO-UKRAINIENNE**

Président, Observateur en chef de la Mission d'observation de l'OSCE à deux postes de contrôle russes sur la frontière russo-ukrainienne (PC.FR/22/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) PC.DEL/777/15), Canada, Suisse, Turquie (PC.DEL/783/15 OSCE+), Ukraine (PC.DEL/793/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/770/15) (PC.DEL/772/15), Fédération de Russie

Point 4 de l'ordre du jour : **AFFAIRES COURANTES**

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/791/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/776/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/771/15), Turquie (PC.DEL/784/15 OSCE+), Canada (PC.DEL/788/15 OSCE+), Suisse, France
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie, États-Unis d'Amérique, Ukraine
- c) *Détention illégale de citoyens ukrainiens par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/786/15 OSCE+), Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/779/15), Canada (PC.DEL/787/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/774/15)
- d) *Détention des défenseurs des droits de l'homme E. Urlaeva et A. Farmonov en Ouzbékistan* : Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la

Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/773/15), Canada (PC.DEL/789/15 OSCE+), Ouzbékistan

- e) *Élections législatives en Turquie tenues le 7 juin 2015* : Lettonie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/778/15), États-Unis d'Amérique, Turquie (PC.DEL/785/15 OSCE+)
- f) *Peine de mort aux États-Unis d'Amérique* : Norvège (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein, de la Mongolie et de la Suisse), États-Unis d'Amérique

Point 5 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE**

Annonce de la distribution du rapport du Président en exercice : Président (CIO.GAL/84/15)

Point 6 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général* : Directeur de l'administration et des finances (SEC.GAL/110/15 OSCE+)
- b) *Visite du Secrétaire général à Astana les 10 et 11 juin 2015* (SEC.GAL/110/15 OSCE+) : Directeur de l'administration et des finances
- c) *Utilisation d'engins sans pilote par la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine* : États-Unis d'Amérique, Président

Point 7 de l'ordre du jour : **QUESTIONS DIVERSES**

- a) *Réunion commune du Comité économique et environnemental, du Comité sur la dimension humaine et du Comité de sécurité prévue le 16 juin 2015* : Président
- b) *Questions d'organisation liées à la réunion informelle de haut niveau de l'OSCE prévue à Helsinki le 10 juillet 2015* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 18 juin 2015 à 10 heures, Neuer Saal